

BAGNOLS  
SUR CÈZE



# Assises des écoles

## Ville de Bagnols-sur-Cèze

*Agissons pour le panouissement  
des enfants à l'école !*

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Les Assises des écoles

- Une démarche de concertation initiée par la ville en partenariat avec l'Inspection d'Académie

## Objectifs :

- Favoriser le dialogue entre les différents acteurs de l'Education
- Optimiser les moyens mis en œuvre
- **Définir collectivement un plan d'action en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil des enfants à l'école**



# Le déroulé des Assises

- Assemblée plénière d'ouverture :  
Présentation du diagnostic
- Constitution de groupes thématiques :  
3 réunions par groupe de novembre à mars 2011
- Assemblée plénière de clôture :  
le 28 mars 2011 : présentation des conclusions  
des groupes de travail



# Présentation de la matinée :

- Film réalisé par le SMJ :  
Et toi, t'en penses quoi de ton école ?
- La répartition des compétences
- La situation globale de la commune
- Les tables rondes - débats



# Le film réalisé par le SMJ



Assises des écoles – 9 novembre 2011



# La répartition des compétences

- Les compétences obligatoires :

## Récapitulatif des domaines de compétences

Domaine de compétence	École
<b>Enseignement</b> : définition des programmes	État
<b>Diplômes</b> : définition et délivrance	
<b>Investissement</b> (construction, reconstruction) et fonctionnement matériel	Commune
<b>Fonctionnement pédagogique</b> : acquisition de matériel pédagogique	Commune
<b>Gestion des personnels enseignants</b> : recrutement, formation, rémunération, etc.	État
<b>Gestion des personnels administratifs, techniques, de santé</b> : recrutement, formation, rémunération, etc.	État
<b>Gestion des personnels ouvriers</b> : recrutement, formation, rémunération, etc.	Commune

Dépenses obligatoires de la commune : acquisition et entretien des bâtiments, entretien et renouvellement du mobilier scolaire et du matériel d'enseignement des élèves du primaire, aide en personnel éducatif pour les classes maternelles (ATSEM)

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# La répartition des compétences

- Les politiques éducatives locales :
  - Des dépenses liées à l'évolution des connaissances ou des méthodes d'enseignements : les nouvelles technologies, les intervenants extérieurs, les visites pédagogiques...
  - Des dépenses liées à la fonction d'accueil : accueil périscolaire, restauration scolaire, accompagnement à la scolarité...
  - Des dépenses liées à l'action éducative locale : programmation culturelle jeune public, éducation à la santé, la prévention routière...



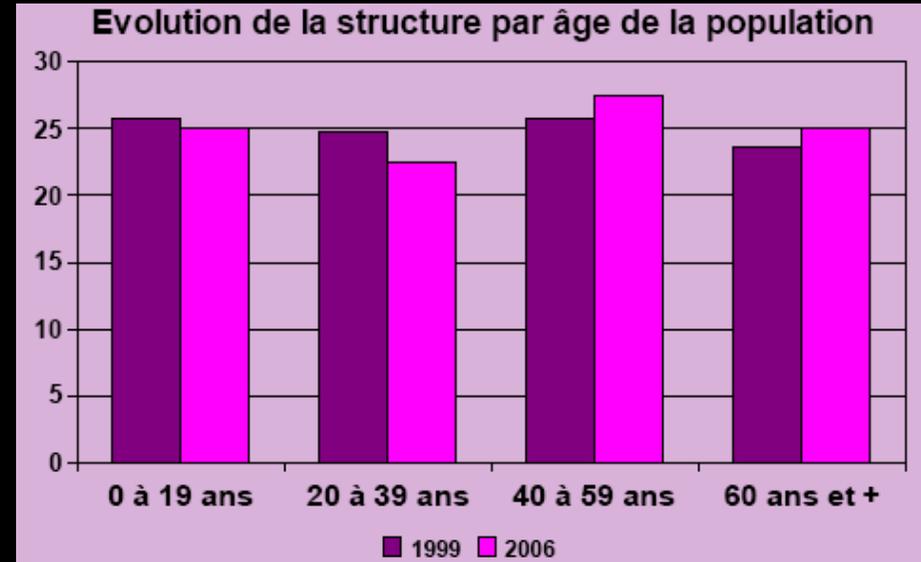
# La situation de la commune

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Evolutions démographiques

- Plus de 19 000 Bagnolais au dernier recensement.
- Ces 10 dernières années, la croissance démographique est aussi importante que les 25 ans qui ont précédé.
- Tendence au vieillissement
- Répartition équilibrée de la population (part des moins de 20 ans égale à celle des plus de 60 ans)





# Evolutions démographiques

- Fort attachement des ménages à la commune : près de la moitié des habitants de 2006 y résidaient déjà depuis 10 ans.
- Majorité de « petits ménages » (1 ou 2 personnes) : 69% en 2006 (la part en augmentation)
- Majorité de couples sans enfants : 44% des ménages. 18% de familles monoparentales.

	2006	%	1999	%
<b>Ensemble</b>	<b>5194</b>	<b>100</b>	<b>5092</b>	<b>100</b>
Couples avec enfant	1978	38,1	2256	44,3
Familles monoparentales	936	18	828	16,3
<i>Hommes seuls avec enfants</i>	126	2,4	76	1,5
<i>Femmes seuls avec enfants</i>	810	15,6	752	14,8
Couples sans enfants	2281	43,9	2008	39,4



# Evolutions démographiques

- Hausse des taux d'activités et d'emploi et baisse du taux de chômage entre 1999 et 2006.
- 10 840 emplois sur la commune en 2006, soit près de 1,4 emploi par actif (environ 7 500 actifs)
- Des migrations domiciles-travail importantes : près de 3 fois plus d'entrées que de sorties.



Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Les moyens mis en œuvre par la Ville

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Le budget Education de la ville

- **Coût de fonctionnement des écoles**  
> 1 300 000 € par an  
+ 300 000 € d'investissement (réhabilitation)
- **Soutien à l'activité pédagogique**  
350 000 € par an
- **Actions éducatives péri et extrascolaires**  
1 200 000 € par an (+ cofinancements)

**→ Au total près de 3,5 millions d'euros sont consacrés chaque année à l'Education**



# Les moyens mis en œuvre par la Ville

- Des moyens humains :

Création d'une Direction Education Sport Jeunesse

Mission : Coordonner et mettre en cohérence les actions, dispositifs et services qu'elle regroupe  
(10 agents au niveau administratif) :

- Vie scolaire : 27 ATSEM, 15 cantinières, 30 agents écoles élémentaires
- Animation Educative : 30 agents sur les temps périscolaires
- Sport : 20 agents
- SMJ : 3 agents
- Dispositifs PEL-PRE : 1 coordinatrice et 13 agents



## La mise en place de dispositifs

- Ecriture d'un Projet Educatif Local, et mise en place de nombreux dispositifs (CEJ, PRE ...)

L'objectif est de mutualiser les moyens, en favorisant les actions transversales avec tous les acteurs éducatifs (élus, parents, associations, professionnels ...), tout en développant différents dispositifs.



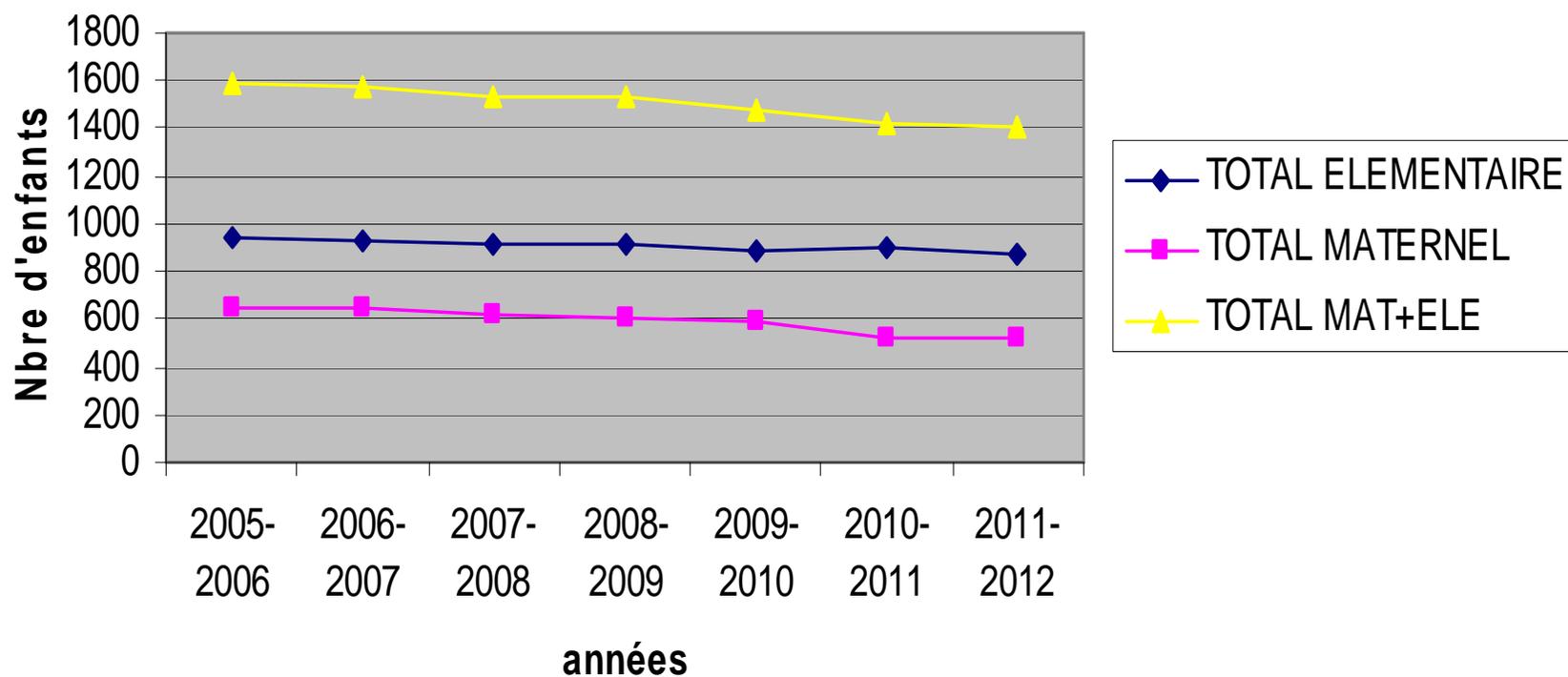
# Les effectifs scolaires

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Evolution totale des effectifs scolaires sur la commune de Bagnols

## Evolution des Effectifs des Ecoles

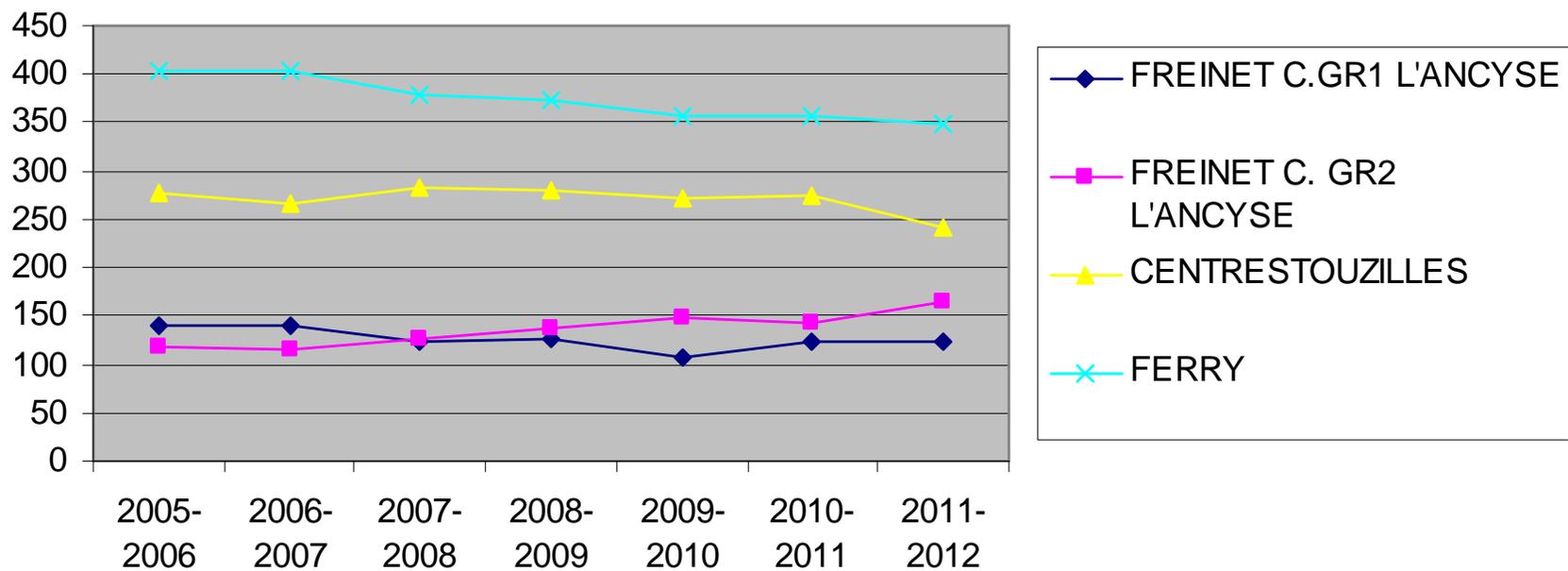


Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Evolution des effectifs des écoles

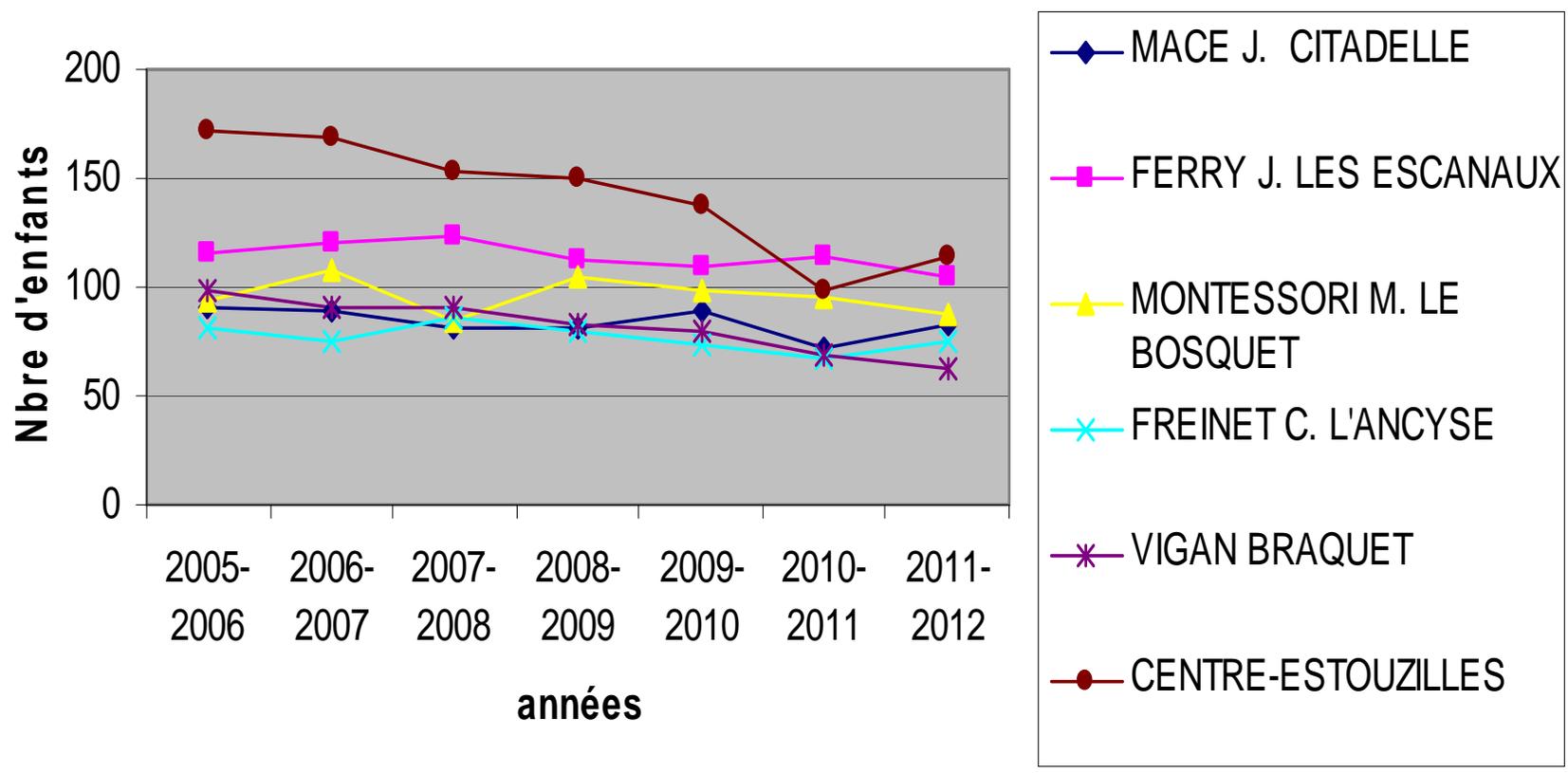
## Evolution Ecoles Élémentaires





# Evolution des effectifs des écoles

## Evolution Ecoles Maternelles





# Première table ronde

## L'offre en équipements scolaires

Assises des écoles – 9 novembre 2011

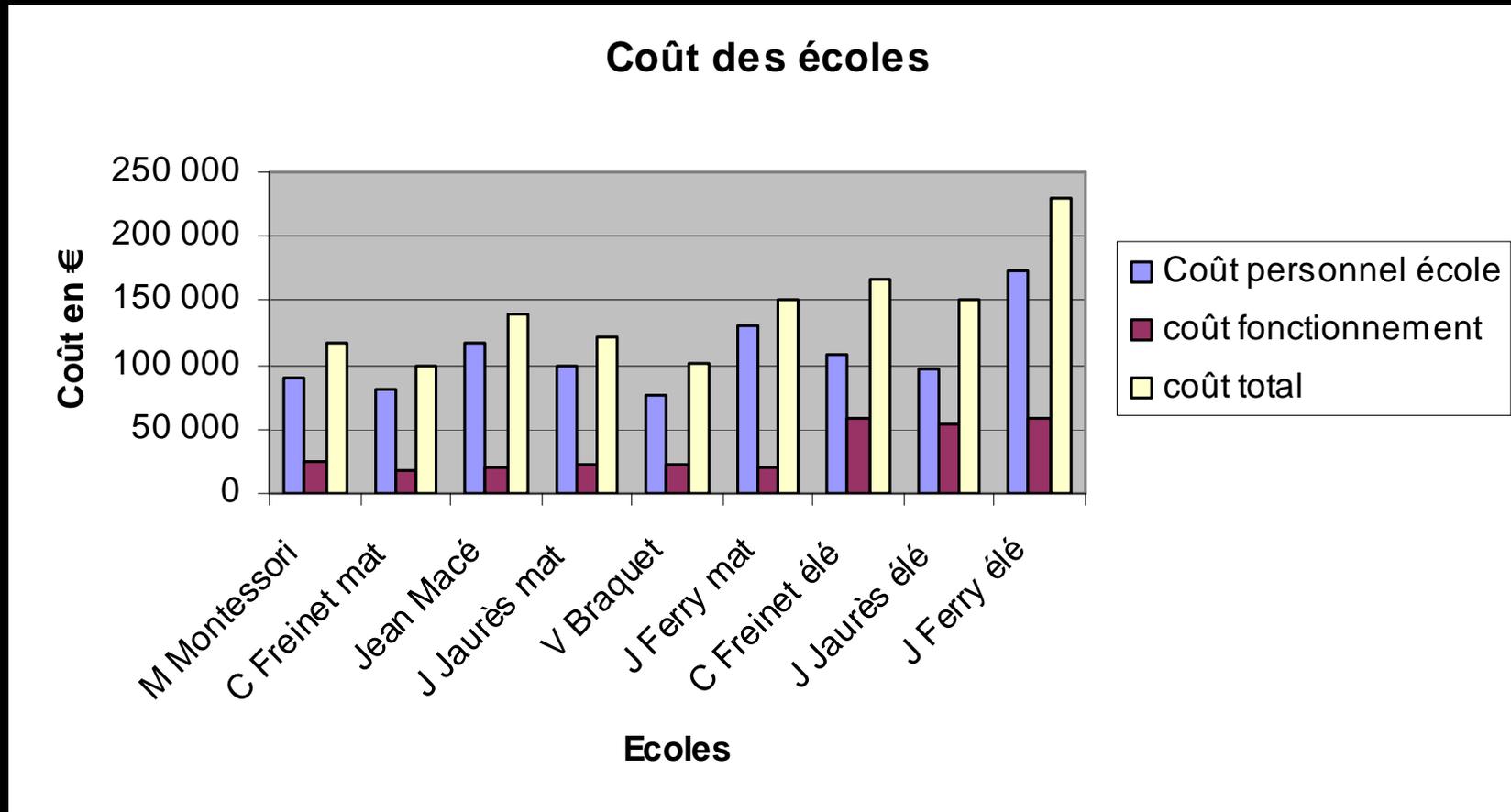


# Dates de construction des écoles

- Jules Ferry (les Escanaux) : 1958
- Jean Macé (la Citadelle) : 1961
- Maria Montessori (le Bosquet): 1961
- Jean Jaurès (les Estouzilles) : 1964
- Célestin Freinet (l'Ancyse) : 1975
- Vigan Braquet : 1975

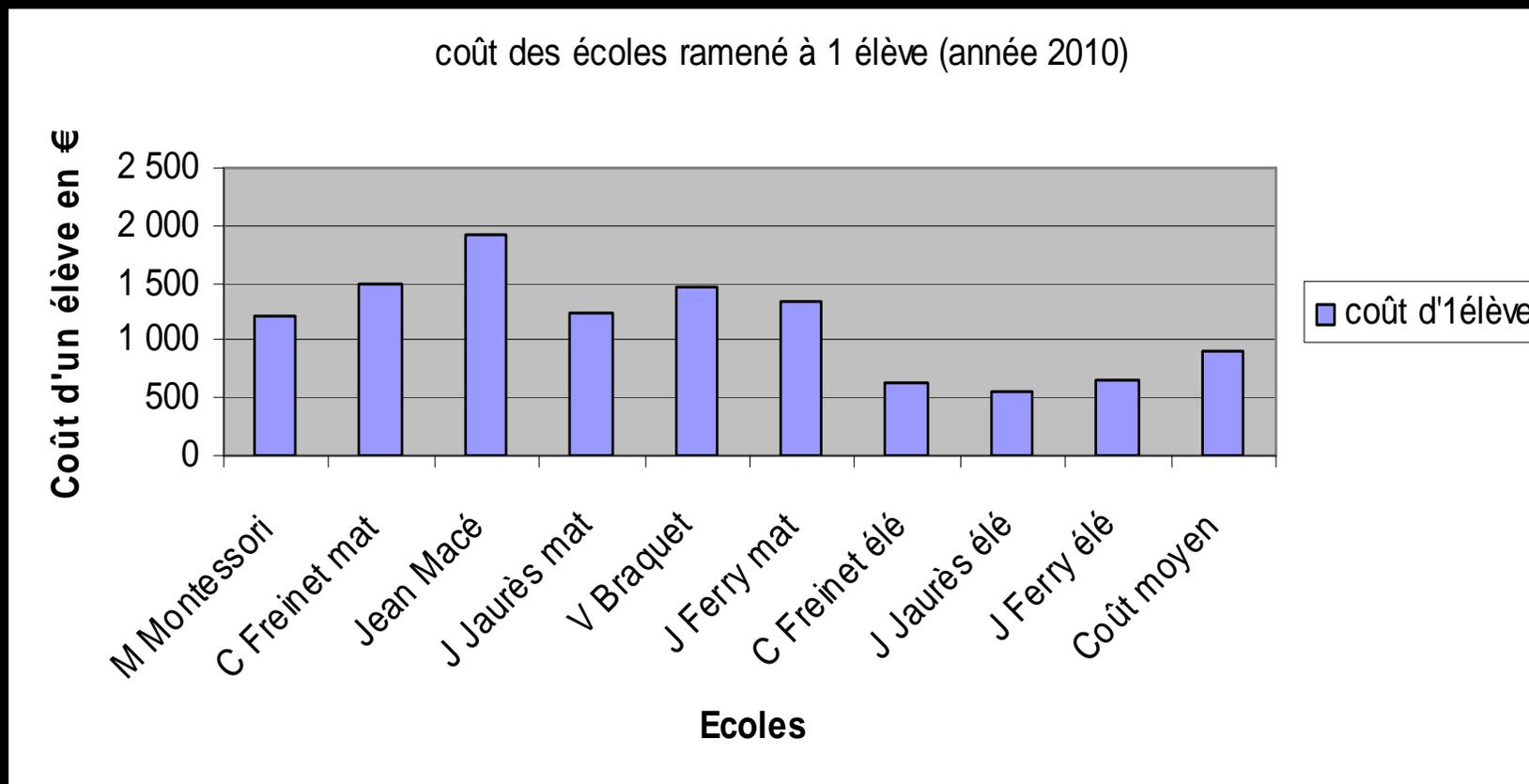


# Le coût de fonctionnement des écoles



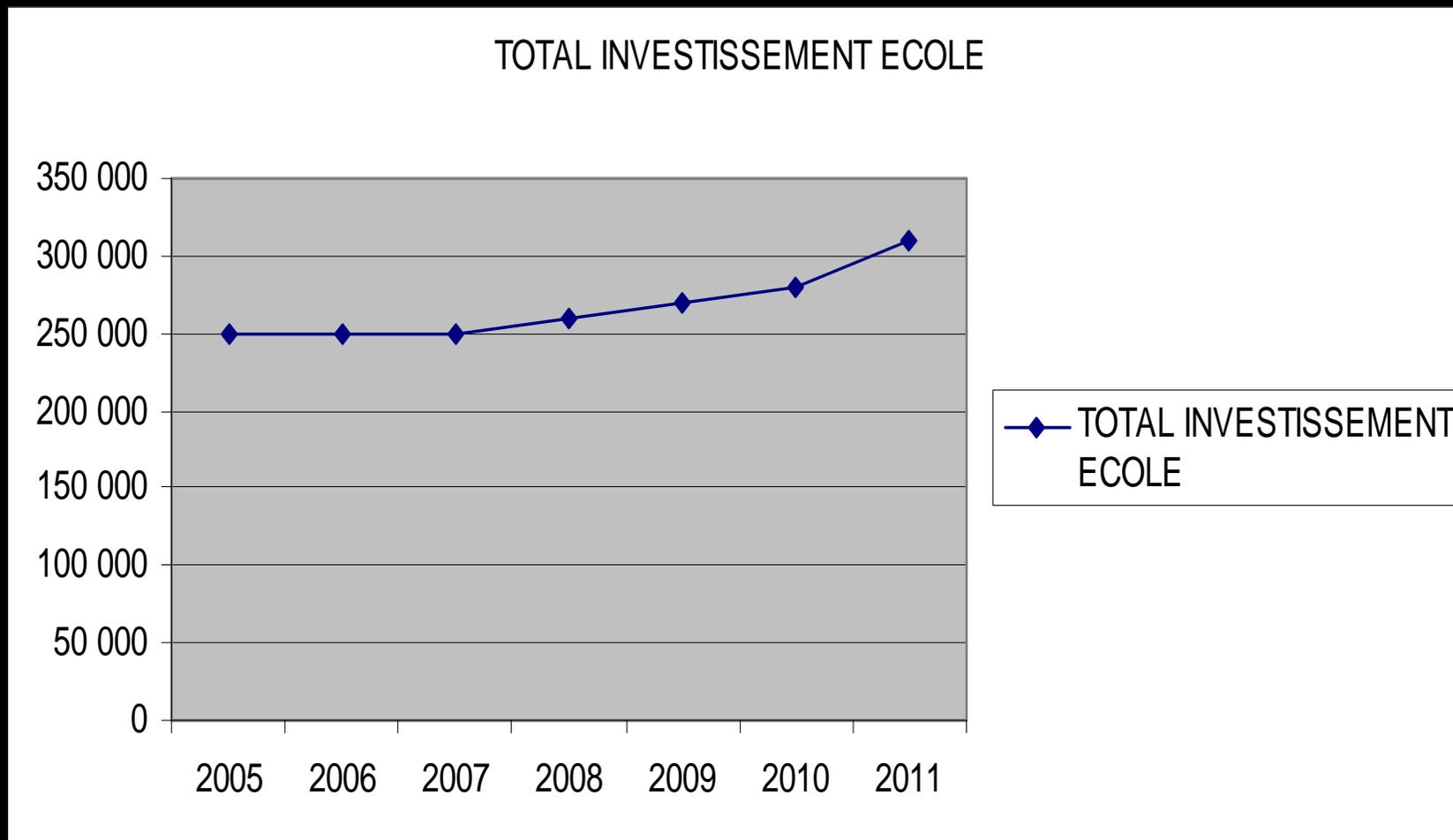


# Coût de fonctionnement par élève et par école





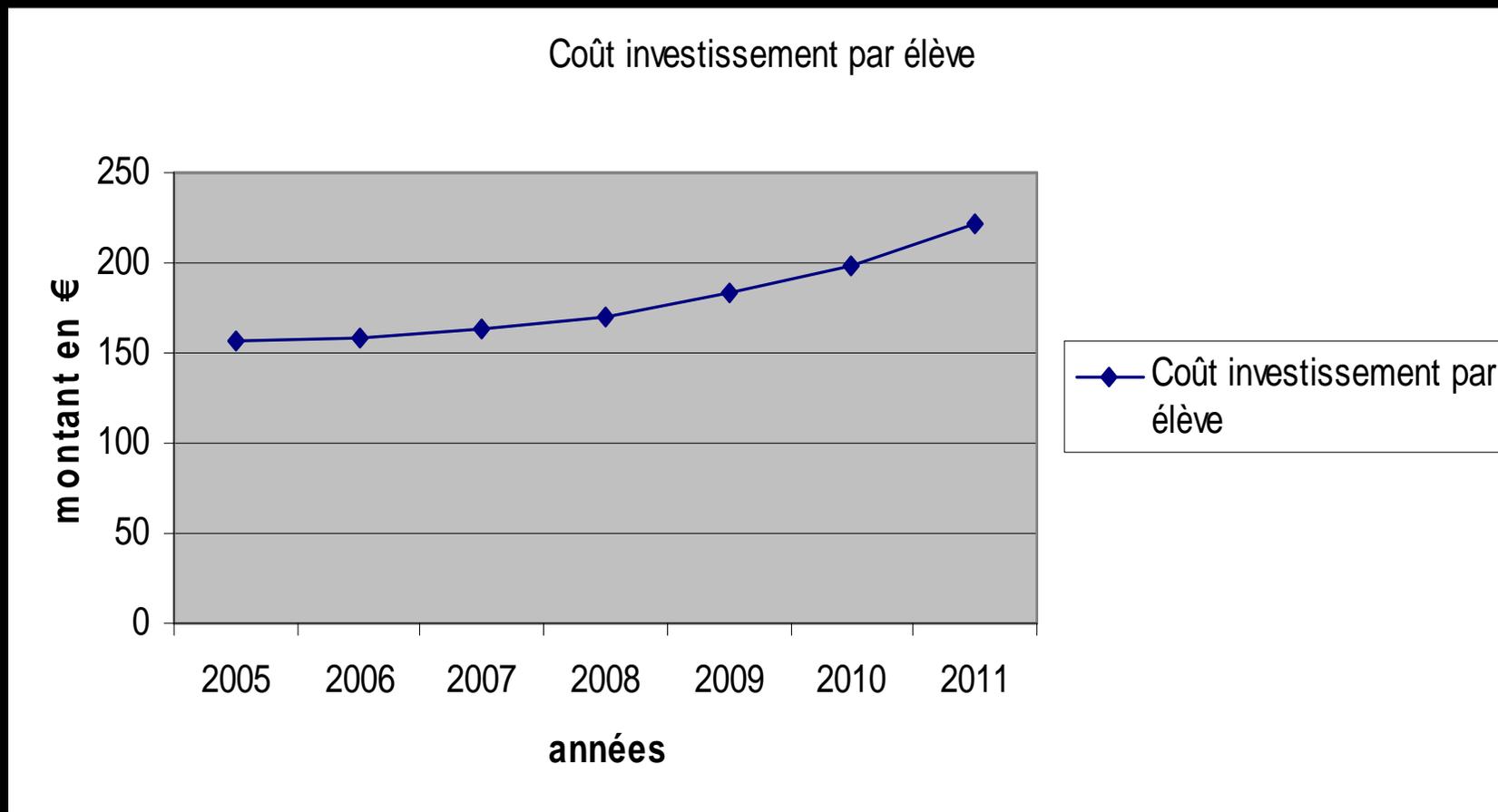
# Le budget investissement des écoles



Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Montant de l'investissement par élève





# Les Questions - Débat

- Quels sont les besoins du territoire en matière d'équipement scolaire ?
- Quel avenir pour les équipements existants ?
- Vers une multifonctionnalité des équipements scolaires ? Comment organiser l'offre ?
- Quels sont les aménagements nécessaires pour mise en conformité (accessibilité, accueil ...) ?
- Quelle politique d'accueil des classes spécifiques (TED ...) ?



# Deuxième table ronde

## Le soutien à l'activité pédagogique en temps scolaire

Assises des écoles – 9 novembre 2011



## Les actions éducatives : Une volonté politique

- L'évolution des connaissances, des supports et des méthodes d'enseignements exigent de nouveaux financements (intervenants, outils, sorties, visites ...) qui sont à la charge de la commune
- L'évolution de la société fait que le soutien à la famille et à la parentalité sont des missions que les élus souhaitent prendre en charge pour l'épanouissement des enfants de leur commune.



# Financements actions éducatives en temps scolaire

enveloppe CEL (183€ par classe)	29 081 €
animations sportives par les ETAPS municipaux	39 435 €
animations sportives par des clubs sportifs (judo et tennis)	1 650 €
animations par l'association "Lire et faire lire"	300 €
animations dans les BCD	7 537 €
animations arts plastiques	14 904 €
interventions du conservatoire de musique et de danse	20 520 €
piscine à Laudun pour les CP - CE1 (entrée et transport)	3 519 €

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Financements actions éducatives en temps scolaire

classes CHAM Célestin Freinet	8 601 €
classes de découverte 2010	23 915 €
voyage de fin d'année pour les écoles maternelles 2010	3 170 €
ludothèque accueil classes	50 879 €
jardin pédagogique accueil classes	40 926 €
communication - Petit bagnolais	3 881 €
carnaval	11 180 €
éducation à l'environnement et patrimoine	5 350 €
prévention routière et violences à l'école	17 950 €

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Financements actions éducatives en temps scolaire

Bagnols'illustre	3 580 €
éducation à la santé - petits déjeuners et fruit pour la récré	3 000 €
offre culturelle jeune public dont spectacles de Noël	46 665 €
journal du Réseau de Réussite Scolaire "REPlique"	1 300 €
Mosaïque en Cèze - cuisine d'ici et d'ailleurs	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>335 436 €</b>

Assises des écoles – 9 novembre 2011



## Financements actions éducatives en temps scolaire

Toutes ces actions sont financées par la Ville de Bagnols.

Le coût par enfant scolarisé dans une école publique de Bagnols, accordé par la ville pour les actions éducatives sur le temps scolaire est de **239 €**



# Coût total pour la commune d'un élève en 2010

Investissement + fonctionnement +  
actions éducatives sur le temps  
scolaire

1 336 € par élève



# Les questions - Débat

- Comment la ville doit-elle intervenir en soutien à l'activité pédagogique ? Avec quelles priorités ?
- Y a-t-il trop de projets proposés aux écoles ? Les projets sont-ils adaptés aux besoins pédagogiques ?
- Quel rôle pour les intervenants extérieurs sur le temps scolaire ?
- Comment mieux organiser le personnel municipal dans les écoles ?



# Troisième table ronde

## L' accueil périscolaire

Assises des écoles – 9 novembre 2011



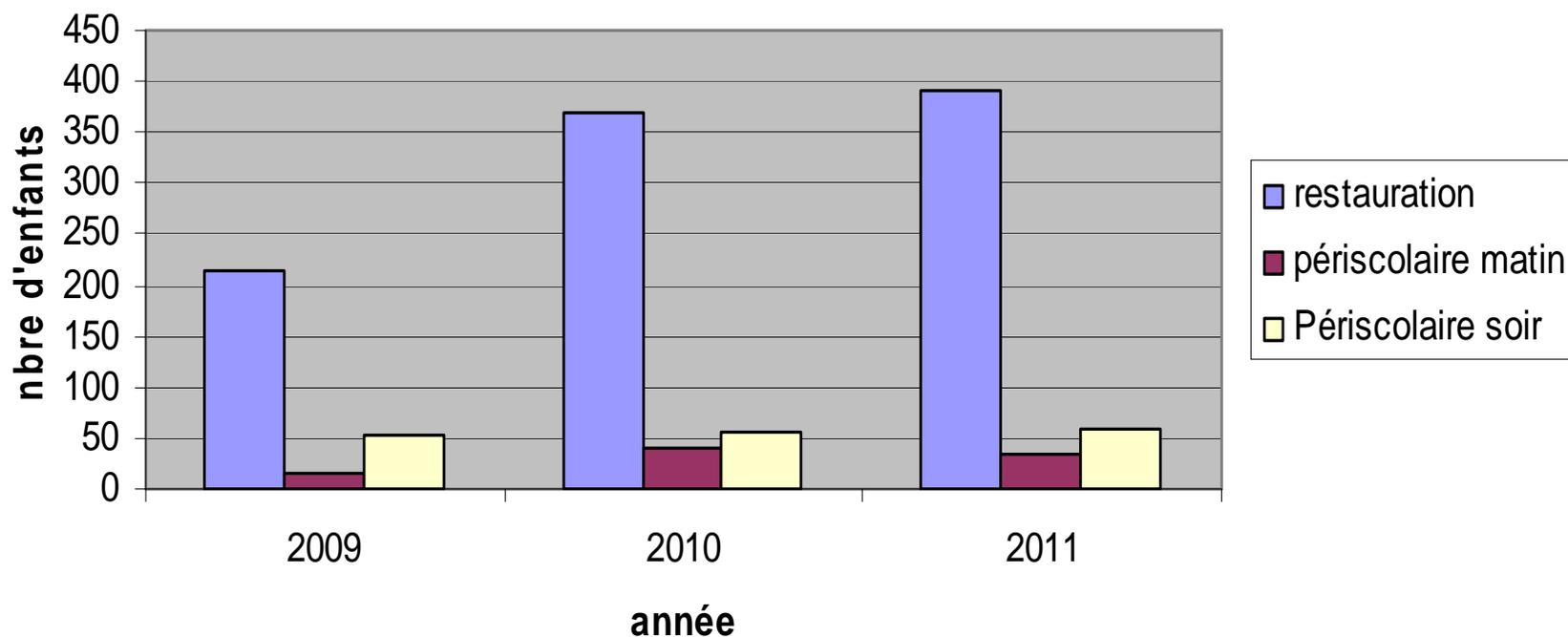
# La politique d'accueil

- Accueil dans chaque école de 7h30 à 18h30
- Inscription : Inscription à l'avance pour le restaurant scolaire, avec prise en compte des imprévus et besoins des familles
- Coût : en fonction des ressources des familles
- Actions éducatives, assurées par un encadrement compétent et diplômé, respectant les normes de la DDSCS (car déclaré et habilité ALSH)



# Evolution des fréquentations des temps périscolaires

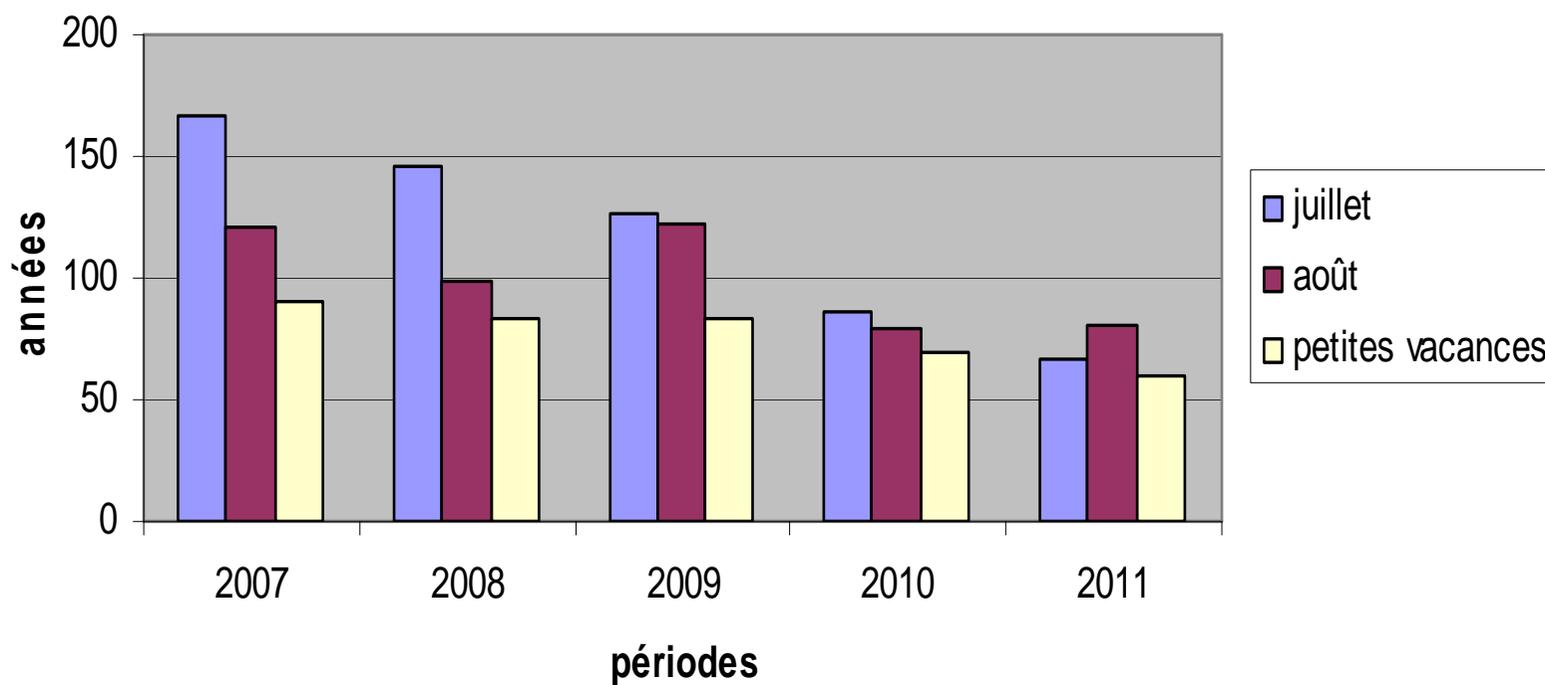
Fréquentation des temps périscolaires





# Evolution effectifs des temps extra scolaires

Fréquentation des temps extra-scolaires





# Financements actions éducatives périscolaires

	Ville	CAF
Accueils de loisirs périscolaires élémentaires	311 720 €	82 812 €
Garderies écoles maternelles	135 360 €	
<b>TOTAL</b>	<b>447 080 €</b>	<b>82 812 €</b>



## Questions - Débat

- Quelle politique d'accueil (horaires d'ouverture, tarification, offre éducative...) ?
- Quels sont les besoins en locaux pour l'accueil périscolaire et extrascolaire ?
- Quels sont les besoins en personnel pour ces accueils ?
- Faut-il mutualiser les lieux d'accueil ?
- Comment mieux prendre en compte les besoins des familles ?



# Quatrième table ronde

## La continuité éducative

Assises des écoles – 9 novembre 2011



## Un empilement de dispositifs autour de l'enfant

- Le Projet Educatif Local est l'outil fédérateur des politiques éducatives et a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs et dispositifs au profit d'un seul et même projet de territoire.
- Le constat est que les enfants passent de plus en plus de temps en milieu collectif : comment assurer la cohérence éducative afin que chaque acteur trouve sa place et son rôle ?



## financements actions éducatives (extrascolaires en lien avec l'école)

	Ville	ETAT - DDCS	CG30	CAF30
contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS)	6 472 €	4 270 €	600 €	5 531 €
Réussite éducative dont Coup de Pouce	30 456 €	108 000 €		
APE Jules Ferry - café des parents	1 000 €			
fête de l'animation	3 105 €	500 €		
communication - Petit bagnolais	1 164 €	500 €		
coordination enfance jeunesse	15 212 €			17 974 €
<b>TOTAL</b>	<b>57 409 €</b>	<b>113 270 €</b>	<b>600 €</b>	<b>23 505 €</b>

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# TOTAL général financements actions éducatives 2010

	ville	ETAT- DDCS	CG30	CAF30	TOTAL
<b>TOTAL</b> financements actions éducatives en lien avec l'école	810 844 €	113 270 €	600 €	106 317 €	1 031 031 €
<b>TOTAL</b> financements actions éducatives extrascolaires	248 977 €	38 900 €	49 750 €	143 956 €	481 583 €
<b>TOTAL</b>	1 059 821 €	152 170 €	50 350 €	250 273 €	1 512 614 €

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Questions - Débat

- Quelle place pour l'enfant dans la continuité éducative ?
- Comment améliorer la coordination entre les acteurs éducatifs (harmonisation des instances, rôle de la réussite éducative, articulation PEL et projets d'école...) ?
- Comment faciliter la communication avec les parents d'élèves ?
- Quelle est la continuité au niveau des collèges ?



# Conclusion

Assises des écoles – 9 novembre 2011



# Merci de votre participation



Assises des écoles – 9 novembre 2011